



N°18
18/06/2024



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE**

Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO

FREDON N-A

philippe.penichou@fredon-na.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale

de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée

avec la mention

« extrait du bulletin de santé

du végétal Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures N°X

du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Maïs

- **Stades phénologiques** : Levée (BBCH 09) à 9 Feuilles (BBCH 19).
- **Corvidés** : pour les semis en cours, selon les secteurs, le risque peut être fort. Les corbeaux suivent les rangs et peuvent détruire un grand nombre de graines, ce qui peut amener à un re-semis.
- **Limaces** : les conditions climatiques de la semaine (pluie et chaleur) à venir seront favorables à l'activité de ces organismes. Malgré la pousse active du Maïs (remontée des températures), rester vigilant.
- **Taupins** : risque moyen car les maïs ont poussé rapidement. Plus la période de levée est longue plus la plantule est sensible.
- **Cicadelles** : seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.
- **Oscinies** : les symptômes d'attaques d'oscinies sont réversibles : la nuisance peut être limitée si les conditions climatiques deviennent rapidement favorables à la croissance du maïs et si l'apex n'est pas bloqué.
- **Salissement des parcelles**

➤ Prévisions météo (sources Météo France)

Des températures en hausse mais toujours des risques d'orages et des perturbations pluvieuses.

Limoges

MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24
16° / 27°	17° / 26°	17° / 24°	15° / 22°	13° / 20°	14° / 23°	15° / 28°
▶ 15 km/h	◀ 10 km/h	◀ 10 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 10 km/h	▶ 10 km/h

Guéret

MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24
15° / 26°	16° / 24°	16° / 22°	15° / 20°	10° / 18°	11° / 22°	12° / 27°
◀ 15 km/h	▶ 10 km/h	◀ 10 km/h	▶ 20 km/h 45 km/h	▶ 15 km/h 45 km/h	▶ 15 km/h	▶ 10 km/h

Brive

MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24
16° / 31°	18° / 28°	18° / 27°	16° / 24°	11° / 23°	13° / 25°	13° / 30°
◀ 15 km/h	◀ 10 km/h	▶ 10 km/h	▶ 15 km/h	▶ 10 km/h	▶ 10 km/h	▶ 10 km/h

Maïs

• Stades phénologiques et observations du réseau

Le réseau est constitué de 11 parcelles : 7 en Haute-Vienne, 2 en Creuse et 2 en Corrèze.

9 parcelles ont fait l'objet d'une observation

- 20 % sont au stade levée à 2 Feuilles (BBCH 09 12) ;
- 30 % sont au stade 4 à 6 Feuilles (BBCH 14 16) ;
- 50 % sont au stade 7 à 9 Feuilles (BBCH 17 19) ;

Commune	Date de semis	Variété	Stade	% de plantes touchées					
				Taupins	Mouche des semis	Corbeaux	Oscinies	Cicadelles	Limaces
87- Nexon	17/04/2024	DS1897B	9 Feuilles					Présence	
19-St Mexant	20/04/2024	EXENTRIK	7 Feuilles						
87-Aixe/Vienne	20/04/2024	ROSALEEN	7 Feuilles						
87- St Martial/Isop	20/04/2024	MADI	8 Feuilles						
87- St Hilaire Bonneval	22/04/2024	P8834	8 Feuilles					0%	
23-St Chabrais	13/05/2024	DS 9827	6 Feuilles					Présence	>20%
87-Couzeix	28/05/2024		4 Feuilles						
19-Mestes	30/05/2024	LG31212	5 Feuilles			<20%	1%	Présence	
87-St Vitte/Briance	05/06/2024								
87-Nexon	06/06/2024	MANTILLA	2 Feuilles	0%		0%			0%
23-Evaux Les Bains	10/06/2024	FONXXIONNEL	Levée						Présence

- **Corvidés**



Corneille



Corbeau Freux



Choucas des Tours (espèce protégée)

Observations du réseau : présence signalée sur la parcelle de Mestes (19) à moins de 20%. Sur parcelle flottante signalement sur la commune de St Yrieix La Perche (87)

Période de risque :

Du stade semis (BBCH00) au stade 3-4 feuilles (BBCH 14).

Symptômes :

Trou en cône dans le sol en lieu et place de la semence ou de la plantule.
Disparition des graines avant la levée, semence déterrée.
Plantules de 2 à 4 feuilles sectionnées ou arrachées.

Situation à risque :

Parcelle en bas-fonds, avec des arbres en bordure. Les semis superficiels sont aussi plus attaqués.

Méthodes de luttés :

Passages fréquents sur les parcelles.
Réguler les populations de corvidés à l'aide de cages.
Effarouchement avec canon ou épouvantail, mais son efficacité est de courte durée.
(Photo ci-joint : V.LACORRE CDA 87)
Répulsif en mélange à la semence ou en application au sol.

Evaluation du risque – corvidés

Pour les semis en cours, selon les secteurs, le risque peut être fort. Les corbeaux suivent les rangs et peuvent détruire un grand nombre de graines, ce qui peut amener à un re-semis.

- **Limaces**

Observations du réseau : Il est signalé des dégâts de limaces sur les parcelles de St Chabrais (23) supérieur à 20% et présence à Evaux Les Bains (23).



Photos A. FERREY CDA 87 **Maïs semé le 20 avril 2024 St Martial/Isop (87)**

Période de risque : de la levée (BBCH 09) à 5/6 feuilles (BBCH 16).

Seuil indicatif de risque : de 5 à 10 limaces par m² (piégeage bâche).

Disposez 3 ou 4 bâches noires carrées de 50 cm de côté sur le sol mouillé en calant les angles avec des pierres. Relevez les pièges tous les jours et observez le nombre de limaces collées sous la bâche.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques de la semaine (pluie et chaleur) à venir seront favorables à l'activité de ces organismes. Malgré la pousse active du Maïs (remontée des températures), rester vigilant.

• **Taupins**

Observation du réseau : en fonction des choix de protection au semis, des dégâts peuvent être visibles. Les parcelles du réseau peuvent disposer d'une protection. Pas de dégâts signalés.

Période de risque : de la germination (BBCH05) au stade 8 à 10 feuilles (BBCH18)

Symptômes :

- Attaque sur graines conduisant à des problèmes de levée.
- Dessèchement du cornet et des feuilles les plus jeunes.
- Flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce.
- Disparition des plantes à partir de 3 feuilles jusqu'à 7 feuilles.

Situations les plus propice aux attaques de taupins

- Sol riche en matière organique,
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol,
- Semis profond,
- Semis précoce,
- Humidité après le semis,
- Mulch en dégradation à la surface du sol.

Evaluation du risque - taupins

Risque moyen car les maïs ont poussé rapidement. Plus la période de levée est longue plus la plantule est sensible.

• **Cicadelles**

Observations du réseau :

On note la présence de cicadelles sur la parcelle de Nexon (semis du 17/04), St Chabrais (23) et Mestes (19).

Symptômes : Dès 5-6 feuilles, on observe des ponctuations blanches sur les feuilles de la base des plantes, leur présence à ce stade est normale.

Evaluation du risque – cicadelles

Seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.

• **Oscinies**

Observation du réseau : une présence d'oscinies est observée sur la parcelle de Mestes (19).

Symptômes :

Les symptômes ne sont pas toujours visibles aux stades jeunes, mais se remarquent plus facilement au stade 6-7 feuilles du maïs :

- Morsures sur feuilles et présence de décolorations jaunes, parallèles à la nervure centrale. Les feuilles attaquées sont déformées.
- Accolement de l'extrémité des feuilles du cornet (anse de panier).
- Tallage à la suite de la destruction de l'apex par les larves.

Période de risque : Du stade 1 feuille au stade 6 feuilles

Evaluation du risque – oscinies

Les symptômes d'attaques d'oscinies sont réversibles : la nuisibilité peut être limitée si les conditions climatiques deviennent rapidement favorables à la croissance du maïs et si l'apex n'est pas bloqué.

• **Salissement des parcelles**

Les conditions climatiques de ce printemps 2024 ont impacté les semis de maïs, mais également les désherbages dans les parcelles.

Malgré que les semis ont pu être réalisés dans de bonnes conditions, les désherbages de prélevée, faits initialement dans des conditions propices à leur efficacité, ont pâti des fortes pluies.

Parmi les parcelles observées du réseau, on nous signale plusieurs parcelles avec un niveau de salissement élevé.

Soit le désherbage au semis n'a pas été efficace :

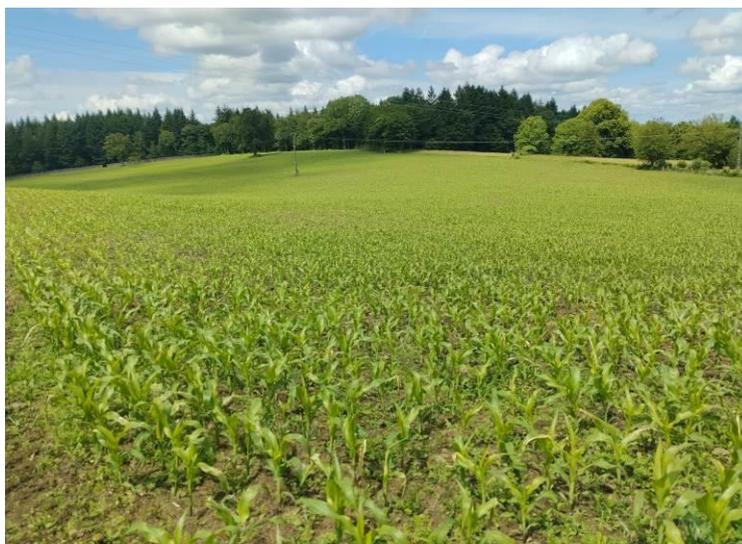


Photo ci-joint : **parcelle Nexon** V.LACORRE CDA 87

Soit le désherbage n'a pas été encore réalisé :



Photo ci-joint : **parcelle Aix/Vienne** C.NOUAILLE CDA 87

Les conditions actuelles ne sont pas favorables au désherbage mécanique mais leur évolution est à surveiller, il s'agit d'un bon levier de lutte contre les adventices.

Prochain bulletin : mardi 2 juillet 2024

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON N-A, Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87, AGRICENTRE DUMAS, OCEALIA, Sébastien Pinthon.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".